



Communiqué de Presse

Jean-Michel Bouillet, Directeur Général de l'OGDPC par intérim

Le 30/06/2016

Jean-Michel BOUILLET, l'actuel Secrétaire Général, **assurera les fonctions par intérim de Directeur Général** de l'Organisme Gestionnaire du Développement Professionnel Continu (OGDPC) à partir du 1^{er} juillet suite au départ du Dr Monique WEBER, Directrice Générale.

Vers l'Agence nationale du DPC

Les textes réglementaires d'application relatifs au DPC seront publiés dans les tous prochains jours.

L'Agence nationale du DPC s'installera dans la continuité de l'OGDPC et assurera :

- **le pilotage du DPC** pour l'ensemble des professionnels de santé quels que soient leur mode d'exercice;
- **l'enregistrement** et l'accompagnement des structures souhaitant concourir à l'offre de DPC ;
- **la participation financière du DPC** des professionnels de santé libéraux (chirurgiens-dentistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, médecins, orthophonistes, orthoptistes, pédicures-podologues, pharmaciens et sages-femmes), salariés des centres de santé conventionnés et des médecins hospitaliers éligibles au versement d'une fraction de la contribution prévue à l'article L.245-6 du code de la sécurité sociale ;
- **l'évaluation et le contrôle** qualité de l'offre de DPC ;
- **la promotion du DPC** auprès des professionnels de santé, des organismes et partenaires.

Les **travaux de préfiguration** de l'Agence nationale sont initiés par les équipes de l'OGDPC depuis mars **sous la conduite de Michèle LENOIR-SALFATI**, Sous directrice des ressources humaines du système de santé par intérim, Ministère des affaires sociales et de la santé (DGOS) et **nommée préfiguratrice** par Marisol Touraine, Ministre des affaires sociales et de la santé. L'Agence dès son installation pourra garantir la continuité des services dédiés au DPC.

Jean-Michel Bouillet a participé au développement du dispositif de DPC dès sa création en 2012, fort de son expérience de la formation continue conventionnelle des biologistes en tant que **Directeur de l'organisme gestionnaire Bioforma** et de son expertise financière acquise auprès de différentes institutions.

« Les équipes de l'OGDPC, et demain de l'Agence nationale du DPC, restent au service des professionnels de santé et des organismes de DPC pour assurer la continuité de nos missions. »

Jean-Michel BOUILLET,
Directeur Général par intérim de l'OGDPC



L'OGDPC, contacts et demandes d'information

Nous vous donnons rendez-vous sur les pages d'accueil www.ogdpc.fr et www.mondpc.fr pour suivre notre actualité et vous proposons de nous contacter par courriel à l'adresse communication@ogdpc.fr pour toute demande d'information.



Retrouvez toutes les actualités de l'OGDPC sur notre compte Twitter officiel : [@GIP_OGDPC](https://twitter.com/GIP_OGDPC)